



**PROCEDURE D'ACCOMPAGNEMENT ASSOCIEE A LA COLLECTE DES COTISATIONS  
DE L'EXERCICE 2006/2007**

**PROCEDURE PERSONNALISEE POUR LE CONSEIL DU GARD - [www.ordrekinégard.org](http://www.ordrekinégard.org)**

La collecte des cotisations relatives au premier exercice de l'Ordre National des Masseurs Kinésithérapeutes a été engagée. Conscient des difficultés que peuvent rencontrer certains confrères, le bureau du Conseil National a pris la décision de mettre en place **une cellule d'examen des situations de précarité ( ou des situations particulières d'exercice induisant une situation de précarité )** pour l'analyse des situations personnelles des membres de l'Ordre. Son rôle est d'octroyer, le cas échéant, une minoration de la cotisation due au titre de l'exercice ou une adaptation du versement.

Le travail de cette cellule se fera en parfaite association avec les Conseils Départementaux qui seront les interlocuteurs privilégiés des membres de l'Ordre de leur département.

**1-Les membres de l'Ordre visés par cette procédure**

Cette mesure d'accompagnement s'adresse à tous les masseurs kinésithérapeutes qui se trouvent dans une situation économique précaire.

**2-Mise en place de la demande**

*2-1 Action du membre de l'Ordre*

Dans les quinze jours suivant la réception du courrier d'appel de cotisation, l'intéressé constitue un dossier en demande. Ce dossier est adressé par voie postale en recommandé avec accusé de réception à :

**Monsieur le Président du Conseil de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes du Gard**

Maison de Professions Libérales et de Santé

Parc Georges Besse

Allée Norbert Wiener

30000 NIMES

*2-2 Action du Conseil Départemental*

Dans les quinze jours qui suivent la réception du dossier de demande, le Conseil du Gard doit émettre un avis. Le dossier complet est alors adressé au Président du Conseil National par voie postale en recommandé avec accusé de réception.

*2-3 Action du Conseil National*

Dans les quinze jours qui suivent la réception du dossier, la cellule émet un avis sur la demande du membre de l'Ordre en situation précaire transmise par le Conseil du Gard.

Celui-ci est communiqué dans les huit jours au Président du Conseil du Gard par voie postale en recommandé avec accusé de réception.

Le Président du Conseil du Gard communique cette décision au membre de l'Ordre. Elle est immédiatement applicable.

**3 Condition d'application**

L'examen approfondi de la demande du membre de l'Ordre n'est engagé qu'en présence de difficultés financières avérées.

Les aménagements possibles sont:

- la suppression pure et simple de la cotisation,
- la réduction partielle de la cotisation,
- le différé de paiement,
- l'échelonnement des règlements.

La décision du Conseil National n'a pas à être motivée et s'impose au membre de l'ordre demandeur.

Les conséquences financières pour l'Ordre dues aux aménagements accordés suivent la même répartition que le reversement des cotisations aux différents Conseils.

Vous trouverez en annexe un document type pour le membre du Gard, pouvant servir de support à cette procédure, qui figure sur le site : [http://www.ordrekinégard.org/cotisation\\_2006\\_2007\\_demande\\_type.doc1](http://www.ordrekinégard.org/cotisation_2006_2007_demande_type.doc1)

Monsieur Pierre-Yves DUPONT  
Masseur-kinésithérapeute  
56 route de la petite fontaine  
30xxx LaVille

**Au Conseil de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes du Gard**

Maison de Professions Libérales et de Santé  
Parc Georges Besse  
Allée Norbert Wiener  
30000 NIMES

*A l'attention de son Président*

, le mars 2007

Réf/ Appel de cotisation LRAR

Monsieur le Président,

Dans le cadre de l'appel à cotisation relatif à l'exercice 2006/2007, je vous prie de bien vouloir trouver ci après

- Ma demande motivée d'analyse par le Conseil du Gard et par le Conseil National de ma situation financière.
- Mon dernier avis d'imposition sur le revenu.
- Ma dernière déclaration BNC 2035.
- L'avis de la commission de surendettement.
- Tous documents justificatifs de ma situation.

Par la présente, j'accepte sans réserve les conclusions qui seront émises en dernier ressort par le Conseil National et m'engage à respecter les propositions d'aménagement dans la détermination et ou dans le règlement de ma cotisation.

Je suis à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Signature